

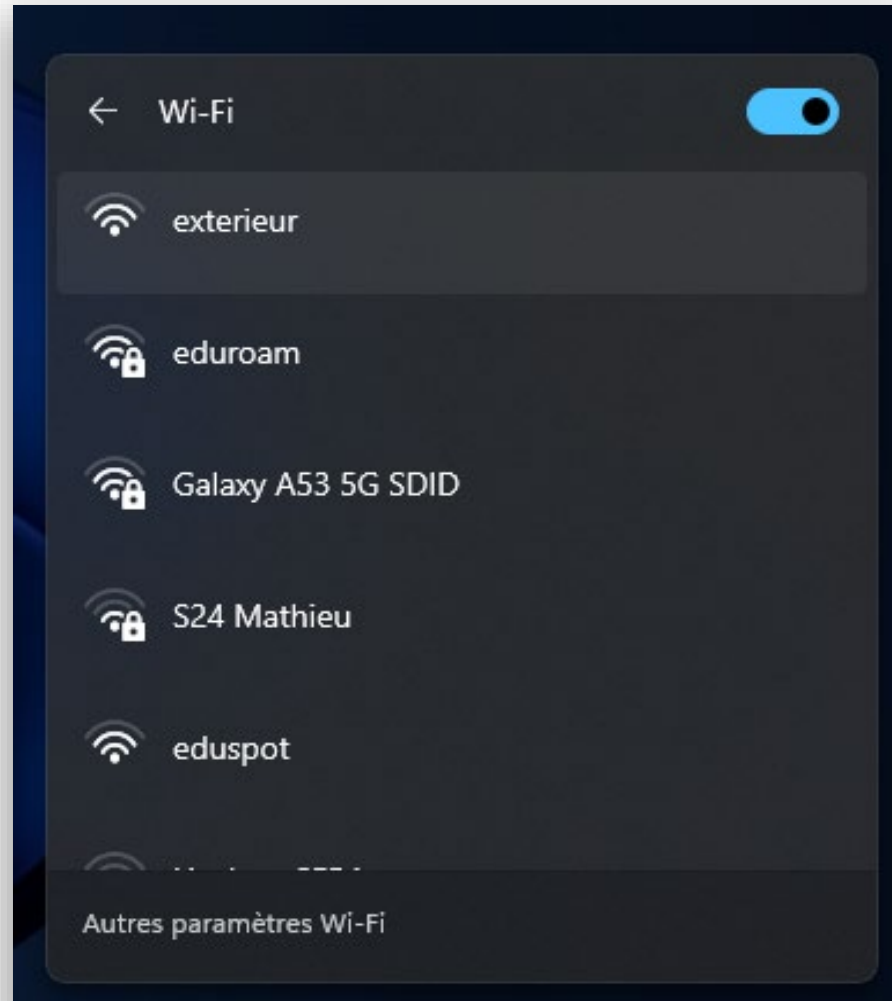


Se connecter au réseau dédié aux extérieurs

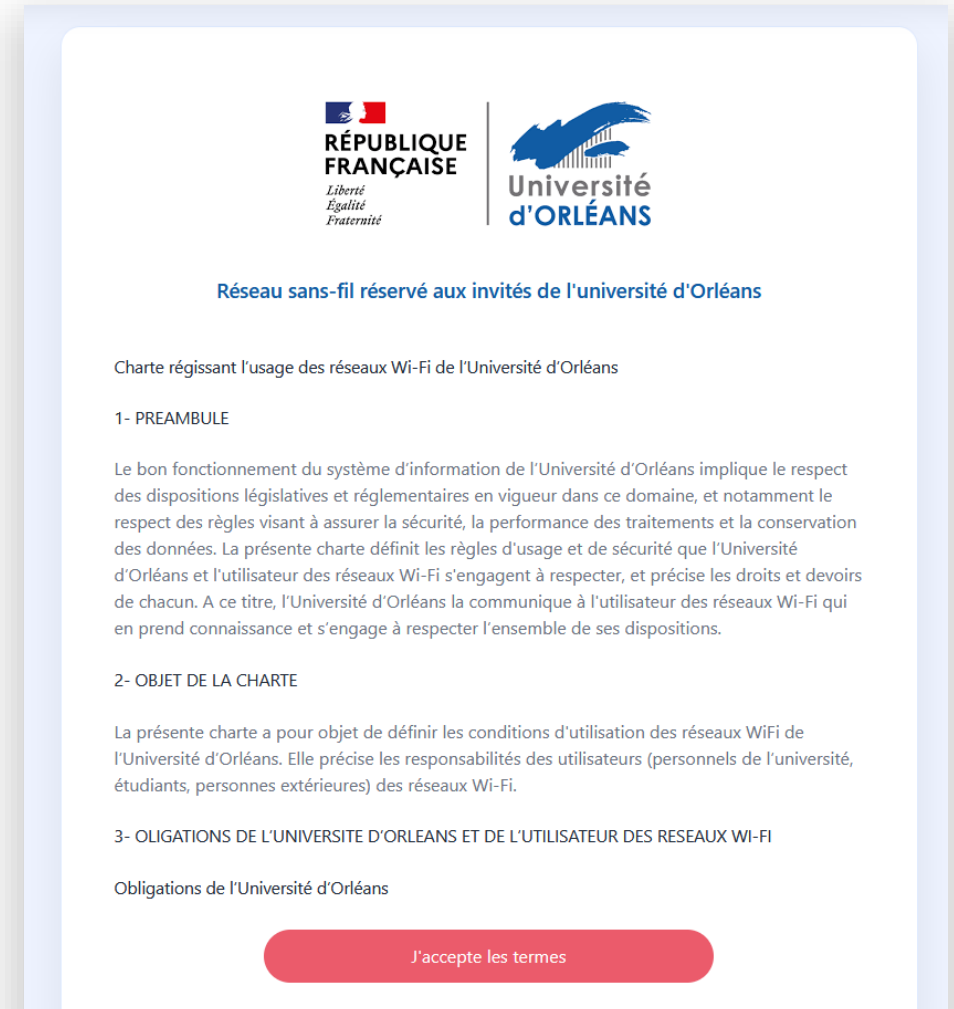
Direction des Systèmes d'Information

Révision : Juin 2026

Connectez-vous au réseau “exterieur”



Un portail captif s’ouvre automatiquement.
Pour activer l’accès au réseau, accepter les termes.




Votre accès réseau sera activé pour une durée d'une heure.

Pour vous déconnecter de réseau
Visitez l'adresse suivante :
car.univ-orleans.fr/networklogoff



Activer l'accès au réseau

 Le rôle guest a été assigné à votre appareil avec la date de désenregistrement suivante: 2026-03-17 14:41:51

 Votre accès réseau est actuellement en cours d'activation. Vous serez ensuite automatiquement redirigé.

Si vous avez des questions à propos de cette page, veuillez contacter le support informatique. Informations techniques :



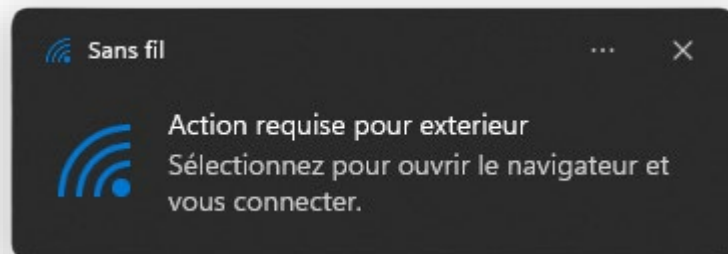
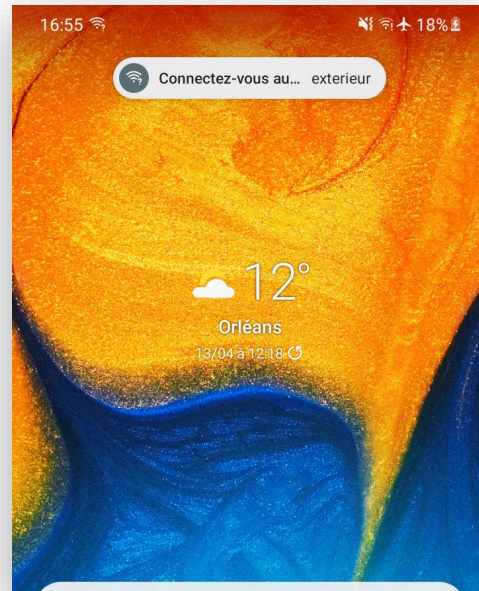
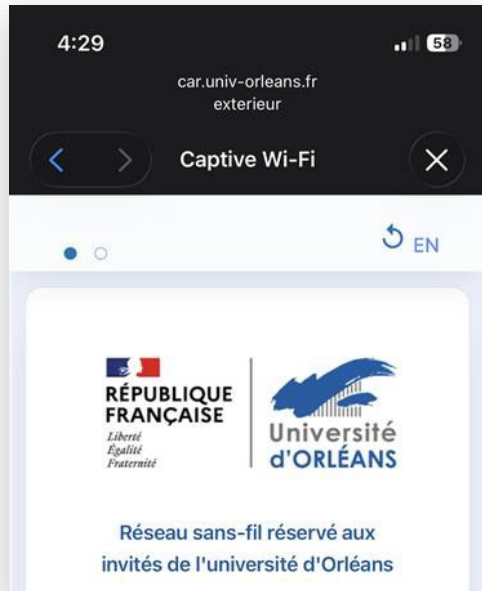
Déconnexion du réseau

Lorsque vous avez terminé votre utilisation de cet appareil, veuillez cliquer sur le bouton **Déconnexion ci-dessous pour mettre fin à votre session réseau**

Se déconnecter

Si vous avez des questions à propos de cette page, veuillez contacter le support informatique. Informations techniques :

Lorsque vous atteindrez la limite d'une heure, votre appareil vous informera par une notification (exemple ci-dessous).



Pour vous reconnecter au réseau, cliquez sur la notification et acceptez les conditions d'utilisation.

A screenshot of a web page titled 'Réseau sans-fil réservé aux invités de l'université d'Orléans'. It features the logos of the République Française and the Université d'Orléans. The page contains the following text:

Charte régissant l'usage des réseaux Wi-Fi de l'Université d'Orléans

1- PREAMBULE

Le bon fonctionnement du système d'information de l'Université d'Orléans implique le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur dans ce domaine, et notamment le respect des règles visant à assurer la sécurité, la performance des traitements et la conservation des données. La présente charte définit les règles d'usage et de sécurité que l'Université d'Orléans et l'utilisateur des réseaux Wi-Fi s'engagent à respecter, et précise les droits et devoirs de chacun. A ce titre, l'Université d'Orléans la communique à l'utilisateur des réseaux Wi-Fi qui en prend connaissance et s'engage à respecter l'ensemble de ses dispositions.

2- OBJET DE LA CHARTE

La présente charte a pour objet de définir les conditions d'utilisation des réseaux WiFi de l'Université d'Orléans. Elle précise les responsabilités des utilisateurs (personnels de l'université, étudiants, personnes extérieures) des réseaux Wi-Fi.

3- OBLIGATIONS DE L'UNIVERSITE D'ORLEANS ET DE L'UTILISATEUR DES RESEAUX WI-FI

Obligations de l'Université d'Orléans

J'accepte les termes

Pour toute question, rendez-vous sur
<https://intranet.univ-orleans.fr/fr/numerique/mes-services-numeriques/reseau>